

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE Extension de périmètre et augmentation de l'enveloppe projet

DEMANDE D'INTERVENTION : Commune de **LOUVIERS** (Département de l'EURE)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL : Sous réserve de la production d'une délibération du Conseil municipal complémentaire à celle du 03 décembre 2018, demandant l'intervention de l'EPF pour l'acquisition des lots 1, 3 et 5 dépendant de la copropriété sise à Louviers cadastrée section AZ n°548.

SITUATION DES BIENS : Immeubles cadastrés section AZ numéro 270 d'une contenance cadastrale de 901 m², numéro 547 d'une contenance cadastrale de 190m², numéro 573 d'une contenance cadastrale de 362 m² et les lots 1, 3 et 5 de la copropriété cadastrée section AZ numéro 548 d'une contenance cadastrale de 57m².

POS/PLU : Zone UA du PLU

PROJET : Extension du groupe scolaire, construction de locaux neufs et création de nouvelles surfaces extérieures.
Acquisition de constructions anciennes à démolir dans le cadre du Fonds Friches.

COMITÉ D'ENGAGEMENT : Du 4 avril 2019 - Avis favorable.

PROPRIÉTAIRE : Ville de **LOUVIERS**

ÉVALUATION DOMANIALE : 22 janvier 2019

IMPUTATION : **Compte n° 924 110 – LOUVIERS « Jules Ferry » »**
Enveloppe globale : 300 000 € (232 000 €+ 30 000€+ 10%+5%)

ROUEN, le 26 avril 2019

10 MAI 2019
l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,



Dominique LEPETIT



Gilles GAL